



République Française  
Département de la Charente  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS**

-----

**Séance du conseil communautaire  
du 14 juin 2021  
Compte-rendu**

Nombre de conseillers en exercice :	28	L'an deux mille vingt et un, le quatorze juin à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le quatre juin dernier, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, au Centre Culturel Le Vingt-Sept, à Rouillac, sous la présidence de Monsieur Christian VIGNAUD, Président.
Titulaires présents :	22	
Suppléants :	0	
Pouvoirs :	1	
Excusés :	6	

### **I. Ouverture de la séance à 18h00**

Nombre de conseillers en exercice : 28

### **II. Vérification du quorum**

Le président procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

Présents :

**COURBILLAC** : M. François PERROT, **DOUZAT** : M. Pascal BURBAUD, **ECHALLAT** : M. Alain BRIAND, **GENAC-BIGNAC** : M. Franc PINAUD, M. Eric COUIDAT, **MARCILLAC-LANVILLE** : non représentée, **MAREUIL** : Mme Claudine RODET, **MONS**, M. Patrick MESNARD, **ROUILLAC** : Mme Dominique MANCIA, Mme Marie-France DUMOUT, M. Patrick GODICHAUD, Mme Elisabeth MASSON, M. Christian VIGNAUD, Mme Françoise ROY, Mme Nicole LANFRANCHI, M. Christian BERTON, **SAINT-AMANT-DE-NOUERE**, M. François-Xavier LABROUSSE, **SAINT-CYBARDEAUX** : M. Francis ROY, M. Joël COBERAC, **SAINT-GENIS-D'HIERSAC** : M. Jean-Claude GUILLOT, **VAL D'AUGE** : M. Bernard SALAMAND, M. Alexandre GAUVIN, **VAUX-ROUILLAC** : M. Jean-Guy CHAUVET.

Suppléants en situation délibérante :

Pouvoirs : Mme Marina GRAMMATICO à M. Franc PINAUD

Excusés : M. Jean-Pierre VIDAL, Mme Marina GRAMMATICO, M. Wilfried FOURNIER, Mme Stéphanie ROTURIER, M. Gilles RIPOCHE et Mme Marie-Annick ROY-PLANTEVIGNE

### **III. Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme Françoise ROY est désignée pour remplir cette fonction.

### **IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 18 mai 2021 a été transmis par courriel le 26 mai 2021. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

## V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire sur les décisions prises par lui-même en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Décision n°	DATE	NATURE	OBJET	DESSCRIPTIF
67	27/05/2021	COMPTABILITE	REGIE PISCINE BAR	DISSOLUTION REGIE BAR PISCINE POUR INTEGRATION DANS REGIE PISCINE ENTREES
68	07/06/2021	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX – CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	AVENANT 1 - LOT 16 - CFC FACADES - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES D'UN MONTANT DE 8 718,37€ HT
69	07/06/2021	COMMUNICATION	IMPRESSION DU GUIDE DE L'ÉTÉ	SIGNATURE D'UN DEVIS D'UN MONTANT DE 1 680,00€ HT
70	07/06/2021	COMMUNICATION	DISTRIBUTION DU GUIDE DE L'ÉTÉ	SIGNATURE D'UN DEVIS D'UN MONTANT DE 2 077,50€ HT
71	14/06/2021	COMPTABILITE	EMPRUNT GOURVILLE	SIGNATURE DU PRÊT POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF A GOURVILLE

## VI. Ordre du jour et délibérations prises

### 1. Validation du CRTE (Contrat de Relance et Transition Ecologique)

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE), qui a pour objectif la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires, a été validé.

Il a pour objectif de « Poursuivre la dynamique partenariale de développement déjà engagée afin de maintenir et de stimuler la qualité de vie, le développement harmonieux et la cohésion sociale sur le territoire. »

**Les orientations stratégiques prioritaires ont ainsi été définies :**

- Favoriser le maintien des habitants sur le territoire et la mixité sociale (attirer population active, jeunes ménages et familles) au moyen de la création de parcours résidentiels, d'une réhabilitation du parc de logements et des équipements publics (écoles)
- Renforcer l'attractivité du territoire en confortant une politique d'accueil à destination des entreprises et en favorisant l'insertion professionnelle et le développement des compétences
- Capitaliser sur le patrimoine paysager, culturel, architectural et sur le dynamisme associatif pour renforcer l'identité communautaire rouillacaise et développer une offre touristique cohérente et durable

- Maintenir la qualité de vie et renforcer l'esprit communautaire au moyen d'une amélioration de l'accessibilité (notamment à destination des jeunes) et de l'offre de services à la population
- Faire de la Communauté de Communes du Rouillacais, un territoire ambitieux en matière de transition écologique : sensibilisation aux enjeux environnementaux, développement maîtrisé des ENR et développement des circuits courts et de l'économie circulaire des déchets

## **2. Participation financière aux organismes extérieurs (SYBRA)**

La contribution financière au sein du SYBRA (Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois) a été réajustée à hauteur de 31 026,32€.

## **3. Adhésion au Fonds de dotation O'Vignes et désignation d'un représentant**

La Communauté de Communes du Rouillacais décide d'adhérer au fonds de dotation O'VIGNES qui a pour objet de soutenir et de conduire, directement ou indirectement, toute mission d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, intervenant en particulier pour la préservation d'une bonne qualité de l'eau potable et de la biodiversité dans le cadre d'une gestion durable.

Elle désigne Jean-Guy CHAUVET comme représentant de la collectivité au sein de cette association.

## **4. Cession du mobilier existant MSAP à la ville de Rouillac**

Suite au déménagement programmé dans l'été de l'Espace France Services dans ses nouveaux locaux, le mobilier actuellement présent à la MSAP et appartenant à la CdC sera cédé à l'euro symbolique à la ville de Rouillac.

## **5. Mesures d'aides aux entreprises**

Dans le cadre du dispositif d'aides aux entreprises, le Conseil Communautaire approuve le versement d'une subvention à hauteur de 6 000,00 € AU BRUIT QUI COURT, entreprise spécialisée dans le bruitage de films et basée à Saint Cybardeaux.

## **6. Avenants aux conventions FDAC année 2020**

Suite aux modifications apportées au régime de compensation de la TVA acquittée par les collectivités locales dans leurs dépenses d'investissement, le conseil communautaire autorise le Président à signer des avenants aux conventions avec les communes pour les travaux de voirie afin qu'elles puissent percevoir le FCTVA lors de l'intégration des travaux dans leurs actifs respectifs.

## **7. Ajustement des loyers de la pépinière**

Suite aux travaux effectués pour réaliser 4 cellules indépendantes, les loyers pour l'accueil des entreprises au sein de la pépinière seront les suivants à partir du 1er juillet 2021 :

CELLULE	SURFACES REELLES	TARIF ANNEES 1 à 3	TARIF ANNEES 4 à 6
1	345	345,00 €	460,00 €
2	208	210,00 €	280,00 €
3	235	240,00 €	320,00 €
4	263	270,00 €	360,00 €
5	162	165,00 €	220,00 €
TOTAL	1213	1 230,00 €	1 640,00 €

## 8. Décisions modificatives, budget principal et habitat

Le Conseil Communautaire valide les modifications budgétaires suivantes :

### *Pour le budget principal :*

#### **Section investissement – Dépenses : 0 €**

Chap 020 dépenses imprévues

c/020 dépenses imprévues : - 10 000,00 €

Chap 21 immobilisations corporelles

c/2183 matériel de bureau et informatique

Opération 109 mobilier : + 10 000,00 €

Chap 45 comptabilité distincte rattachée

C/458101 dépenses à subdiviser par mandat + 138 000,00 €

Chap 23 Immobilisations en cours

C/2313 constructions

Opération 72 Extension ZE Lantillon - 138 000,00 €

### *Pour le budget habitat :*

#### **Section investissement – Dépenses : 0 €**

Chap 020 dépenses imprévues

c/020 dépenses imprévues : - 400,00 €

Chap 23 Immobilisations en cours

C/2315 installation, matériel et outillage industriel

Opération 50 Logement Anville + 400,00 €

## VII. Représentations du Conseil communautaire – Agenda des Commissions

Prochaine séance du conseil communautaire :

Lundi 12 juillet 18h00 au centre culturel du 27

## VIII. Questions et informations diverses

- Le Président informe sur les candidatures pour l'exploitation du Logis de Rancogne :

Après une dizaine de candidatures spontanées, deux candidats ont été auditionnés le lundi 7 juin.

A l'issue de cette audition, un candidat a retenu l'attention des élus présents. Le candidat pressenti est un cavalier professionnel, instructeur de formation. Le projet proposé tournerait autour d'un pôle d'entraînement (loisir et perfectionnement), d'un pôle formation (soigneur, enseignement) auxquels s'ajouteraient la pension de chevaux et l'organisation de manifestations ouvertes au public (concours, stages). Une feuille de route et de cadrage sera élaborée pour répondre aux besoins du porteur de projet mais aussi pour apporter des garanties à la collectivité.

- Service Déchets Ménagers

*a. Informations sur le projet d'expérimentation de la collecte d'Ordures Ménagères en sacs transparents*

Le président informe les élus communautaires du projet actuellement à l'étude relatif à la mise en place d'une collecte en sacs transparents pour les Ordures Ménagères résiduelles afin d'améliorer la qualité du tri et réduire la production de déchets sur le territoire. Cette solution devrait permettre de contenir les dépenses d'exploitation et d'éviter au maximum une augmentation des redevances.

*b. Lancement de l'audit sur la compétence déchets avec notamment*

Le Président informe du lancement d'un audit qui doit permettre à la collectivité de définir un plan d'action global et de définir différents leviers pour optimiser et moderniser le service Déchets Ménagers sur le territoire du Rouillacais. Ce plan d'action s'inscrit dans le cadre des objectifs de la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire et de ses grandes orientations en matière de réduction et de valorisation des flux et de maîtrise des coûts. Cette étude devra également porter sur les différents modes de financement du service.

- Présentation du diagnostic de territoire PLUi et priorisation des enjeux

Le diagnostic et les enjeux du territoire sont présentés par les bureaux d'études PLANED-Rivières Environnement-Laura Hills dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

***Les enjeux suivants pour le Rouillacais ont été identifiés :***

- Renforcer les centralités du quotidien en y développant une offre de commerces, services (santé, loisirs, ...) et équipements du quotidien, mais aussi des espaces publics accessibles en modes doux
- Conforter le maillage de villages et bourgs (armature territoriale) en organisant une mobilité rurale (modes actifs ou transports collectifs adaptés (covoiturage, transport à la demande, ...))
- Conforter l'accueil de nouveaux habitants sur l'ensemble du territoire Rouillacais
- Diversifier l'offre de logements sur le territoire pour répondre à tous les besoins, notamment les jeunes et les seniors

- Construire en modérant la consommation d'espaces tout en respectant l'attractivité rurale
- Soutenir le dynamisme économique par les filières d'excellence (vins et spiritueux, image, mécatronique, ...)
- Valoriser les ressources endogènes du territoire (tourisme, agriculture locale, patrimoine, artisanat, EnR, filière bois ...)
- Préserver et améliorer les continuités écologiques y compris dans les espaces urbanisés et les projets urbains
- Respecter les capacités d'accueil du territoire (ressources en eau, traitement eaux usées, ...)
- Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes notamment face aux défis du changement climatique (risques, nuisances, pollutions, ruissellement, ...)
- Produire des énergies renouvelables pour réduire la dépendance énergétique du territoire
- Maintenir et valoriser l'identité rurale à travers les qualités paysagères et patrimoniales (intégration des projets, EnR, formes bâties traditionnelles, architecture, trame de haies, interfaces urbains/agricoles ...)

Les membres présents, ont hiérarchisé et permis de déterminer les 3 enjeux incontournables pour le territoire :

- Renforcer les centralités du quotidien en y développant une offre de commerces, services (santé, loisirs, ...) et équipements du quotidien, mais aussi des espaces publics accessibles en modes doux
- Diversifier l'offre de logements sur le territoire pour répondre à tous les besoins, notamment les jeunes et les seniors
- Soutenir le dynamisme économique par les filières d'excellence (vins et spiritueux, image, mécatronique, ...)

A 20h30 le Président lève la séance.

